

DP

**Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse**  
Depuis 1963, un point de vue de gauche, réformiste et indépendant  
En continu, avec liens et commentaires, sur [domainepublic.ch](http://domainepublic.ch)

1960

Edition PDF du 2 juillet 2012  
Les articles mis en ligne depuis DP 1959 du 18 juin 2012

DOMAINE  
PUBLIC

Dans ce numéro

---

**La fiscalité attractive (André Gavillet)**

En apparence, la question est technique; en réalité, elle est d'importance nationale. Les bourgeois s'y préparent, unis

---

**Y en a point comme nous (Jean-Daniel Delley)**

Ce qu'Ueli Maurer a omis de dire dans son interview à «Die Zeit»

---

**La Suisse jusqu'au cou dans la crise européenne (Joëlle Kuntz)**

L'initiative de l'UDC pour l'élection du Conseil fédéral par le peuple et la crise d'identité du fédéralisme helvétique

---

**Gaspilleurs et profiteurs ne veulent rien savoir de l'aménagement du territoire (Jean-Daniel Delley)**

Une votation populaire à l'enjeu important se profile

---

**L'avenir énergétique post-nucléaire selon les électriciens (Jean-Daniel Delley)**

Trois scénarios, mais des questions de principe restent à trancher

---

**La cupidité en première ligne (Jean-Pierre Ghelfi)**

Premières sanctions liées aux manipulations du Libor

---

**Ces migrations dont nous sommes en partie responsables (Charlotte Robert)**

Des chiffres qui affolent à situer dans leur contexte et dans leurs causes

# La fiscalité attractive

André Gavillet • 21 juin 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/20912>

**En apparence, la question est technique; en réalité, elle est d'importance nationale. Les bourgeois s'y préparent, unis**

L'impôt doit être «*concurrentiel*», dit-on à droite. La concurrence serait censée modérer les excès fiscaux.

L'impôt doit être «*compétitif*», disent les mêmes. Lourd ou léger selon les choix politiques, le meilleur marché sera jugé le plus compétitif.

L'impôt doit être «*attractif*», dit encore la droite dure. L'attrait de l'impôt? Pour séduire, on ne peut que forcer sur le maquillage. Ce que font les Suisses. Utilisant les failles de l'harmonisation fiscale, certains cantons usent et abusent de leur compétence pour imposer à un taux «*spécial*» des catégories de sociétés. Disons, en bref rappel, que les bénéficiaires de ces Sociétés Anonymes sont frappés d'un impôt calculé seulement sur la part de leur activité réalisée en Suisse. L'Union européenne demande avec insistance un «*démaquillage*». Susceptibles et de mauvaise foi, les Suisses parlent d'ultimatum!

## Une amicale

Eveline Widmer-Schlumpf a

reçu l'autorisation du Conseil fédéral et des cantons non pas de négocier – car négocier signifierait reconnaître à l'Union européenne une compétence d'interlocutrice – mais de «*dialoguer*» sur ce sujet.

C'est alors que le 12 juin dernier, par conférence de presse<sup>13</sup> et communiqué, un groupe de parlementaires s'est fait connaître. Sa dénomination est son programme: *Pour une fiscalité attractive en Suisse* (plus énergiquement en allemand: *Steuerstandort Schweiz stärken*). Il est composé de l'ensemble des partis bourgeois, représentés par des hommes influents et bons connaisseurs du dossier, Fulvio Pelli (PLR), Peter Spuhler (UDC), Daniel Fässler (PDC), Urs Gasche (PBD), Thomas Maier (Vert'lib).

## Bourgeois

Ce n'est, dira-t-on, qu'une amicale, un groupe de pression de plus. Sauf que ce groupe se vante de réunir tous les partis bourgeois, UDC incluse. Certes, il s'agit de politique fiscale, mais c'est aussi un sujet difficile de notre politique étrangère. L'opposition de l'UDC à tout rapprochement avec l'Union européenne est une de ses raisons d'être politiques. Peter Spuhler s'en fera

inévitablement le porte-parole. Ce bloc bourgeois, en donnant une tribune à l'UDC, s'expose à rendre crédibles des formules simplistes<sup>14</sup>: «*La concurrence fiscale des cantons est une donnée centrale de notre Etat fédéraliste. Elle doit être défendue*».

Tout en donnant le ton de la résistance, ce groupe est composé aussi d'experts conscients qu'un régime fiscal discriminatoire (régime des holdings, des sociétés de domicile et d'administration) n'est pas défendable, ne peut être reconnu internationalement. Ils y préparent les esprits. Essentiel, disent-ils, qu'un délai de transition de dix ans soit accordé pour l'abolition de certaines dispositions cantonales. Le radical Fulvio Pelli, tête de liste du groupe, maître *encombinazione*, se reconnaît dans cet art d'annoncer une retraite offensive.

## Intercantonal

Le droit cantonal discriminatoire est, même si l'impôt est faible, source de revenus et d'emplois. Et pas seulement dans le canton de Zoug ou celui de Nidwald. La péréquation verra changer les données: les cantons contributeurs ne seront peut-être plus porteurs de la

corbeille à cadeaux.

Là est l'épreuve. Le problème de politique extérieure se double d'une redistribution des cartes intercantonale.

Le groupe Pelli a déjà annoncé qu'il demanderait des allègements fiscaux dans des domaines qui intéressent les entreprises.

Inévitablement, la vieille revendication d'abolir le droit d'émission, survivant du droit de timbre. Sont annoncées des déductions particulières pour encourager l'innovation. La liste est quasi-faite. Coûteuse. Le soutien à Widmer-Schlumpf se fera

sous conditions.

## Politique

La révision du droit cantonal peut passer pour un problème technique. Or, il est de dimension politique. Si les cantons voient diminuer leurs ressources, si des allègements fiscaux sont obtenus, sans discrimination, dans d'autres domaines, ces pertes seront portées au budget.

Le budget doit être durablement équilibré. Il est utilisé au paiement des services publics (sécurité, éducation, ...) dont a besoin

l'organisation sociale.

Chacun peut être appelé à contribuer à son équilibre, y compris les plus modestes. Qui paiera les allègements du groupe Pelli?

Les organisations de gauche, parti socialiste, syndicats, quelle réaction au groupe Pelli? Et le Conseil fédéral laissera-t-il croire que la question est d'abord technique? Il doit donner à ce débat sa véritable dimension. Et sans grandiloquence le mettre dans une perspective qui soit à la mesure de l'enjeu.

## Y en a point comme nous

Jean-Daniel Delley • 26 juin 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/20932>

### Ce qu'Ueli Maurer a omis de dire dans son interview à «Die Zeit»

Ah la belle assurance de notre ministre de la défense! Dans une interview<sup>12</sup> à l'hebdomadaire allemand *Die Zeit* (21 juin), Ueli Maurer dresse le portrait de sa Suisse rêvée: «*Nous sommes tout simplement le modèle du succès. Nous sommes la meilleure économie du monde. Tout le monde admire notre démocratie, nous sommes un pays plein de vertus. Nous sommes à vrai dire le modèle d'avenir*».

La Suisse est victime de son succès, affirme le magistrat. Si les pressions économiques

et politiques auxquelles nous avons à faire face se font plus fortes, c'est qu'on en veut à notre argent. Ces attaques ne font que refléter le marasme de l'Europe qui a besoin d'un bouc émissaire pour détourner l'attention de ses propres difficultés.

Ueli Maurer se garde bien d'évoquer l'une des vertus à la base de ce succès: la Suisse s'est fait une spécialité du recel du patrimoine illicite des chefs d'Etat prédateurs de leurs peuples et des contribuables fuyant leurs obligations fiscales.

Prenons l'exemple de la Grèce dont nous observons à distance la descente aux

enfers. En somme ce n'est pas notre affaire, mais celle de l'Europe. Dans sa dernière chronique (*Tages-Anzeiger*, 19 juin), Rudolf Strahm note que le secrétariat d'Etat aux questions financières internationales est dans l'incapacité de connaître la fortune grecque déposée en Suisse, faute de base légale. Alors que nous enregistrons avec méthode veaux, vaches, cochons. En effet, les données de la Banque nationale ne concernent que les avoirs en compte auprès des banques helvétiques qui, en 2011, ont passé de 1500 à 4310 millions de francs. Pour le seul mois de mai dernier, 5

milliards d'euros ont quitté la Grèce pour la Suisse. A quoi il faut ajouter les dépôts et sommes dans les coffres, ainsi que les fortunes confiées à des gérants. Même sous une forme agrégée et anonymisée, il est impossible de connaître l'importance de ces montants. Alors que le fisc grec estime à 45 milliards d'euros le montant des impayés d'impôts.

Ce n'est pas à notre argent qu'en veulent nos voisins, Monsieur Maurer, mais au leur: celui que leurs contribuables mettent à l'abri de notre secret bancaire et qui contribue à notre prospérité. Celui que les sociétés multinationales, appâtées par notre sous-enchère fiscale et nos généreuses remises d'impôts, soustraient au fisc de leurs pays d'origine. Où est la vertu

dans ce recel?

L'an prochain, Ueli Maurer pourrait accéder à la présidence de la Confédération. On n'ose imaginer le florilège d'images d'Epinal qu'il débitera en cette qualité. A moins que ses collègues, conscients qu'il n'entretient qu'un rapport très distendu avec la réalité, ne le placent sous haute surveillance.

## La Suisse jusqu'au cou dans la crise européenne

Joëlle Kuntz • 28 juin 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/20941>

### L'initiative de l'UDC pour l'élection du Conseil fédéral par le peuple et la crise d'identité du fédéralisme helvétique

Lorsque la *Weltwoche* oppose les Romands jouisseurs aux Alémaniques travailleurs, elle décline à la façon helvétique un lieu commun universel: il y a partout des groupes humains incités à se croire plus méritants que d'autres.

On discutera jusqu'à la fin des temps des différences qui séparent les Suisses romands des Suisses alémaniques. Le plaisir qu'on prend à la définition de l'autre et de soi-même pour mesurer et juger l'exercice de la cohabitation dans l'espace national n'est pas moindre en Suisse qu'en Côte d'Ivoire, en Belgique ou dans les Balkans, sauf qu'ici il est pacifique et

innocent la plupart du temps.

Le régal classificateur serait de peu de conséquences si les clichés identitaires exploités à des fins politiciennes ne faisaient pas leur retour un peu partout sur la scène européenne, par défaut de politiques unificatrices. Dans le cycle des marées idéologiques, la différenciation entre les peuples avec son cortège de récriminations se porte mieux que l'unification avec ses professions de foi.

On dit que c'est à cause de la crise. Peut-être. Il y a toujours une cause économique disponible pour expliquer les humeurs séparatrices. L'assèchement programmé des ressources des assurances sociales a sans doute inspiré aux milieux les plus zélés de l'UDC zurichoise la comparaison

saugrenue de la Suisse romande avec la Grèce. Quand l'argent trône en empereur au cœur du politique, la légitimité de ceux qui le gagnent et de ceux qui le dépensent est victime de tous les préjugés engrangés au cours de l'histoire.

En Suisse, le basculement d'une logique d'unification à une logique de différenciation n'a pourtant pas eu lieu. Au contraire: après le vote du 6 décembre 1992<sup>7</sup> sur l'adhésion à l'Espace économique européen (EEE) qui opposait Alémaniques et Romands, ces derniers ont renoncé à leur préférence pour l'Europe par crainte de creuser davantage le fossé culturel et politique observé sur ce thème entre les différentes parties du pays. Après ce moment fortement diviseur, les

minoritaires ont fait clairement le choix de la Suisse et vingt ans plus tard, ce choix se révèle plus ferme que jamais, même si les terres romandes – et les grandes villes qui ont la même sensibilité en matière d'ouverture – n'abandonnent pas entièrement le projet européen.

La volonté de l'Union de concéder à la Confédération un statut spécial en négociant bilatéralement avec elle l'ouverture des marchés européens a beaucoup contribué au rassemblement des Suisses autour de leur identité commune, confortée par le succès économique. Mais de nouvelles épreuves sont à venir.

Bien que la Confédération ait brillamment tiré son épingle du jeu durant vingt ans, elle reste dépendante de l'UE. Si celle-ci réussit à sortir de son marasme actuel, ce sera par un renforcement de son union politique monétaire et économique. Les sacrifices de souveraineté qu'elle acceptera pour ce faire durciront automatiquement son attitude à l'égard des pays tiers. Le bilatéralisme dont Bruxelles ne veut déjà plus depuis deux ans, ne résistera pas aux conditions plus strictes qui seront posées.

Si au contraire l'Union échoue et si d'une façon ou d'une autre les Etats membres reprennent leurs préférences nationales, il n'y aura plus d'encadrement des marchés européens, au pire

plus de monnaie commune, et la Suisse se retrouvera face à des partenaires étatiques isolés, protectionnistes par un réflexe de sauve-qui-peut et moins enclins que jamais à la coopération.

Dans les deux cas, de succès ou d'échec de l'Union, le système suisse sera secoué à l'interne. Le populisme s'est bâti depuis vingt ans dans la Confédération sur la question européenne. Celle-ci reste sa manne nourricière, on le voit avec l'initiative populaire<sup>8</sup> en faveur la ratification par le peuple des traités internationaux «*importants*» qui visait à empêcher tout rapprochement avec l'Union.

Mais à partir de la question européenne s'est développée toute une construction idéologique du citoyen-roi qui est en passe de modifier le sens de la démocratie directe helvétique. De contre-pouvoir critique à l'égard des parlements aux niveaux national, cantonal et communal, elle devient peu à peu une machine anti-parlementaire et anti-gouvernementale. A l'échelle de la Confédération, cette pratique oppose votes après votes des majorités et des minorités, c'est-à-dire des nombres, mais des nombres sans qualité, des nombres assassins pour les minorités et muets quant à l'avenir du vivre ensemble helvétique.

Les débats en cours sur la composition et le mode d'élection du Conseil fédéral

caractérisent cette évolution.

Historiquement, les grandes forces qui ont acquis une représentation au sein du gouvernement fédéral depuis l'Etat radical de 1848 ont gagné leurs galons par le nombre de leurs partisans mais aussi par une négociation tacite avec les tenants de la place: les catholiques en renonçant à leur opposition à l'Etat fédéral, les paysans pour renforcer le bloc bourgeois en échange de subventions agricoles, les socialistes en acceptant l'armée.

En outre, les conseillers fédéraux issus de ces forces s'engageaient à respecter le principe de la concordance, cherchant à s'entendre malgré leurs désaccords, au nom d'un intérêt supérieur du pays.

Une répartition de la représentation par région culturelle complétait cette architecture gouvernementale faite pour un Etat reconnu comme pluriel. Ni la Suisse romande, ni la Suisse italienne n'étaient désignées comme «*minorités*» car en ces temps anciens du vingtième siècle, le nombre ne faisait pas toute la démocratie.

Tandis que l'UDC, revendiquant un deuxième siège au gouvernement fédéral, n'a eu pour argument que sa masse d'électeurs. Comme premier parti de Suisse, elle avait «*droit*» à deux conseillers fédéraux. Ce

qu'elle allait faire au Palais? S'opposer aux autres. Elle ne renoncerait à rien. Elle ne négocierait rien. Elle avait pour elle le nombre, stop.

Le système a rejeté le chantage du nombre, comme il a rejeté un second mandat pour Christoph Blocher en décembre 2007. Il a tenu.

Il n'empêche que durant toutes ces années qui ont vu un parti alémanique à prédominance zurichoise donner le ton de la politique suisse, la logique des masses électorales a affaibli la logique des équilibres fédéraux propres aux institutions suisses. La Suisse italienne n'est plus représentée au Conseil fédéral depuis le départ de Flavio Cotti, en 1999. Laissée à sa dérive provinciale, elle semble même privée des motivations nécessaires pour venir illustrer la culture italienne à Berne. Se plaint-elle de sa mise à l'écart? On lui rétorque qu'elle ne «pèse» que 5% de la population suisse! La Suisse romande est mieux lotie, mais parce qu'elle est plus grande.

L'initiative de l'UDC<sup>9</sup> pour l'élection du gouvernement par le peuple vient couronner cette systématique du nombre. Non seulement elle prive les Chambres fédérales de leur fonction essentielle, la pesée des équilibres dans le choix des conseillers fédéraux, mais elle ouvre la porte à la démagogie électorale pour une institution qui s'en était

farouchement protégée jusqu'ici, arguant de la complexité du pays.

En 1900, une semblable initiative, lancée conjointement par les catholiques conservateurs et les socialistes, avait été repoussée à 65%. Une deuxième, en 1942, d'origine socialiste, avait connu le même sort.

Le Conseil fédéral avait expliqué, dans son *Message* de 1940, que du fait de la disparité des langues et des cultures l'électeur était dans l'impossibilité de connaître suffisamment les candidats. Et faute de pouvoir les connaître par lui-même, il devrait «*s'en remettre au jugement d'autrui, soit à celui que des tiers ont ou prétendent avoir: son parti, la presse, la radio, la propagande en général. Aux membres responsables de l'Assemblée fédérale se substitueraient ainsi d'autres forces, en partie irresponsables.*» Le gouvernement ajoutait, parlant peut-être pour ses membres: «*des personnalités éminentes, des caractères à principes arrêtés, qui suivent leurs convictions plutôt que l'opinion momentanée du peuple, ont souvent plus de peine à passer aux élections populaires que des politiciens moins qualifiés mais plus souples.*»

L'initiative de l'UDC, déposée en juillet 2011, prévoit une élection majoritaire à deux tours sur l'ensemble du pays

qui formerait une seule circonscription. Deux conseillers fédéraux «*au moins*», sur sept, devraient obligatoirement provenir de la Suisse francophone ou italophone. Au vu des masses électorales existantes, il n'y en aurait sans doute pas davantage. Plus encore qu'aujourd'hui, la lutte des «*minorités*» pour les deux postes laisserait les italophones sur le carreau.

Le Conseil fédéral rejette ce texte<sup>10</sup>, avec des arguments semblables à ceux qu'il faisait valoir lors des deux initiatives précédentes. Il est maintenant sur le bureau du Parlement. Que dira-t-il? Que peut-il en 2012 contre la dictature sans qualité du nombre? On pourrait imaginer, par optimisme, que les sept candidats, ayant à se présenter et à gagner des voix dans les trois régions linguistiques, auraient à parler et comprendre correctement les trois langues. De la circonscription unique émergerait éventuellement un gouvernement connu de tous et, puisque nationalement élu, naturellement porteur de la diversité culturelle du pays. Resterait à savoir pour quelle politique commune dès lors que chacun de ses membres aurait sa propre légitimité politique. Et ce que deviendrait la mission du Parlement.

Pareille proposition, inspirée par un populisme nationaliste anti-européen, reflète la profondeur du

malaise suisse. Sans débouché politique institutionnel stable vers son voisinage européen immédiat, le corps suisse se ronge de l'intérieur. Convoquer les citoyens à l'élection du Conseil fédéral et limiter sa marge de manœuvre en politique extérieure par tout un appareillage d'interdictions constitutionnelles peut passer pour un renforcement de la démocratie. C'est en réalité une tentative de prise d'otage du «peuple» pour confiner la Suisse dans une posture isolationniste basée sur l'axiome que sa richesse ne vient que de son seul génie. On croit revivre l'erreur des patriciens bernois croyant en 1798 que jamais Napoléon n'oserait s'en prendre à leur magnificence alors que les troupes du maréchal Brune

avançaient dare-dare vers le trésor de la cité. Il y eut négociation, mais négociation de capitulation, et les Français emmenèrent les ours à Paris.

La Suisse a pour elle depuis des siècles un refus de la guerre comme moyen politique. Ce fondement moral – et empirique – de son unité l'éloigne naturellement des grands bouleversements du continent européen. Si elle salue la paix revenue depuis 1945, elle ne se sent pas directement concernée par la réconciliation et toute l'organisation matérielle mise en place depuis le Traité de Rome pour la maintenir. Elle n'a donc pas de motif historique d'y participer.

Les Européens jusqu'à maintenant l'ont compris et

lui ont accordé un statut spécial. Mais le fait est qu'ils ne le comprennent plus et qu'au vu de leurs propres difficultés et des richesses réfugiées en Suisse pour échapper à leur discipline, ils se montrent sévères désormais.

Le rapport de forces devient critique. Il induit chez les Confédérés des réflexes de peur qui modifient subrepticement leur stabilité intérieure et les relations qu'ils ont les uns avec les autres. Ainsi, tout en affichant leur extériorité comme un tabou, ils sont trempés jusqu'au cou dans la crise européenne.

---

Une version de cet article a été publiée par l'hebdomadaire allemand *Die Zeit*<sup>11</sup> (14 juin).

## Gaspilleurs et profiteurs ne veulent rien savoir de l'aménagement du territoire

Jean-Daniel Delley • 2 juillet 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/20966>

### Une votation populaire à l'enjeu important se profile

Depuis 1969, la Constitution fédérale prescrit une utilisation judicieuse et mesurée du sol. Et pourtant, depuis plus de 40 ans, la Suisse assiste passivement au mitage de son territoire et à la destruction de ses paysages. Au nom du fédéralisme et de la propriété

privée.

Emmenés par la Ligue vaudoise et l'Union suisse des arts et métiers (USAM), les adversaires d'un aménagement digne de ce nom ont réussi, en 1976, à faire capoter la première mouture de la législation fédérale en la matière (LAT), avec un taux de participation (34,6%) dénotant une

relative indifférence populaire. Leur victoire fut courte – 28'000 voix d'écart – mais ses conséquences désastreuses.

La deuxième version, souple et lacunaire à souhait, n'a certes pas empêché certains cantons, avant tout urbains, de planifier l'occupation plus ou moins rationnelle de leur territoire. Mais elle a surtout

laissé les autres à disperser sur leur sol des banlieues qui rappellent la prolifération de cellules cancéreuses plus qu'elles ne relèvent de l'urbanisme. Le Conseil fédéral<sup>2</sup> lui-même le reconnaît.

C'est le mérite de l'initiative populaire *«De l'espace pour l'homme et la nature»*<sup>3</sup> d'avoir secoué la torpeur fédérale. En guise de contre-projet indirect, le Parlement – cas de figure plutôt rare – a adopté une modification de la LAT plus efficace que l'initiative. En effet, cette dernière, en imposant un moratoire sur la superficie des zones à bâtir, aurait récompensé les cantons et les communes disposant de réserves de terrains disproportionnées. Par exemple le Valais qui détient des réserves suffisantes pour bâtir ces cinquante prochaines années, Fribourg, le Tessin, Soleure et le Jura qui ont également affecté leur territoire sans mesure en zone à bâtir. Au total, cette fringale a conduit

à constituer une superficie de zones à bâtir pour une population supplémentaire estimée entre 1,4 et 2,1 millions d'habitants!

La révision<sup>4</sup> que le Parlement vient d'adopter va plus loin. Elle prévoit le retour en zone agricole des réserves qui dépassent les besoins prévisibles pour les quinze ans venir. Et, pour dédommager les propriétaires concernés, la loi impose aux cantons de prélever une taxe d'au moins 20% de la plus-value réalisée par ceux qui voient leurs bien-fonds passer en zone à bâtir. De plus, les collectivités publiques pourront obliger à construire les détenteurs de terrains à bâtir lorsqu'un intérêt public l'exige.

C'en est trop pour les profiteurs de ce laxisme aménagiste. L'USAM, épaulée par les milieux immobiliers, lance le référendum. De son côté, le Valais va tenter de déclencher un référendum des cantons. L'argumentaire n'a pas changé : atteinte à la

propriété et au fédéralisme, cache-sexe commode pour la défense d'intérêts privés qui pendant trop longtemps ont dilapidé ce bien rare qu'est le sol dans un pays de dimension restreinte.

Contrairement à 1976, l'opinion publique est aujourd'hui sensible à l'aménagement du territoire. Le succès de l'initiative Weber en témoigne. Mais il faudra une importante mobilisation pour soutenir la loi menacée par le référendum. Lors du vote final, une forte majorité du groupe libéral-radical s'est opposée au projet, tout comme une majorité plus forte encore de l'UDC, ce parti dont le patriotisme se limite à dénoncer l'étranger et les étrangers, tout en ménageant les profiteurs et les gaspilleurs fonciers. Quant au PDC, si sa fraction a majoritairement approuvé la révision, il n'est pas exclu qu'il bascule dans le camp des opposants sous la pression de ses sections alpines.

## L'avenir énergétique post-nucléaire selon les électriciens

Jean-Daniel Delley • 20 juin 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/20905>

### Trois scénarios, mais des questions de principe restent à trancher

Les entreprises électriques helvétiques (AES) ont

apparemment digéré la sortie du nucléaire. Elles présentent trois scénarios<sup>15</sup> pour l'approvisionnement électrique du futur sans

recours à l'atome. Néanmoins l'avenir énergétique du pays dépendra moins de contraintes techniques que d'une volonté politique.

Il faudra recourir aux centrales à gaz et aux importations jusqu'à la fermeture définitive de la dernière centrale nucléaire en 2035. L'électricité d'origine solaire ne s'imposera qu'à partir de cette date. Swissolar<sup>16</sup>, l'association des professionnels de l'énergie solaire, estime que 20% de la production pourra être couverte par le solaire dès 2025 déjà. Pour leur part, les experts de l'Ecole polytechnique de Zurich pronostiquent une accélération de la production solaire dès 2020. Les électriciens ont construit leurs scénarios sur la base d'une stagnation de la consommation actuelle (60 TWh) à l'horizon 2050 ou d'une augmentation jusqu'à 80TWh. A titre de comparaison, l'Office fédéral de l'énergie table sur un stagnation ou un léger recul. Tout dépendra bien sûr des mesures décidées en matière d'économies et d'efficacité énergétique.

Le premier scénario dit «*chemin de montagne*» prévoit le remplacement de la production nucléaire par des importations et sept à huit centrales combinées à gaz. Le deuxième scénario («*chemin alpin*»), plus exigeant, réduit le nombre des centrales à gaz à quatre ou cinq; il compte sur une part accrue des

énergies renouvelables et des importations. Enfin le troisième scénario, plus périlleux, intitulé «*voie d'escalade*», exige une régulation forte de la demande et une production totalement renouvelable dès 2050.

Dans chaque cas de figure, le prix de l'électricité augmentera, de 400 à 900 francs annuellement par habitant. Et la tarification subira des modifications importantes. Aujourd'hui le prix du kWh est le plus élevé à midi (pic de la demande). Avec la montée en force de l'électricité solaire, surabondante en cas de beau temps c'est la loi de l'offre et de la demande qui dictera le prix.

On notera que le rythme de développement des énergies renouvelables est apprécié différemment selon les intérêts des acteurs. L'AES privilégie un rythme plus lent pour ne pas précipiter la fermeture des centrales nucléaires. Alors que Swissolar préfère accélérer le mouvement. Mais on ne peut qu'adhérer à la demande des électriciens qui revendiquent des décisions politiques claires et durables.

Deux aspects restent à trancher: le degré d'autonomie énergétique du pays et le mode de production indigène, plus ou

moins centralisé.

La Suisse est déjà fortement intégrée dans le réseau électrique européen. Si en 2011 elle a consommé 63 milliards de kWh, elle en a importé 83 milliards et exporté 80 milliards. Ces échanges permettent d'équilibrer les variations quotidiennes et saisonnières de la consommation et fournissent de substantiels profits aux entreprises électriques qui, grâce au pompage-turbinage, répondent à la demande européenne de pointe. Mais cette technique est énergivore puisqu'elle consomme 20 à 25% de plus qu'elle ne produit. Le degré d'autonomie dépendra non seulement de notre capacité de production, mais surtout de notre effort en matière d'économies et d'efficacité énergétique.

Les électriciens persistent à miser sur la production centralisée. Dernière exemple<sup>17</sup> en date, le projet de centrale solaire d'Axpo près de Lucerne, sur une surface agricole de quinze hectares. Alors que l'équipement des bâtiments et des autoroutes en panneaux photovoltaïques permettrait, selon Swissolar, une production décentralisée couvrant 40% de nos besoins en électricité tout en préservant un territoire déjà fort occupé.

# La cupidité en première ligne

Jean-Pierre Ghelfi • 1 juillet 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/20956>

## Premières sanctions liées aux manipulations du Libor

Les enquêtes concernant les manipulations du Libor progressent (DP 1946<sup>5</sup>). Elles viennent de faire une victime de choix. Les autorités de surveillance britannique (*Financial Services Authority, FSA*) et américaine (*Commodity Futures Trading Commission, CFTC*) ainsi que le Département de la justice des Etats-Unis ont infligé des amendes pour un montant total de 290 millions de livres (environ 430 millions de francs) à la banque britannique Barclays.

La somme est coquette. Elle s'explique par le fait que les manipulations ont porté sur des montants importants, qu'elles ont été fréquentes et se sont étendues sur une longue période. Les faits incriminés ressortent de 257 messages échangés entre des personnes employées à Londres, Tokyo et New York, entre 2005 et 2009.

Les premières manipulations recensées ont eu pour seul objectif d'améliorer les résultats de certains *traders*, donc leurs rémunérations. Parvenir à faire bouger le Libor d'un point de base (un centième de pourcentage) peut se traduire par un gain net de plusieurs millions de

francs. Ce qui constitue évidemment une forte invitation à tricher. Après la faillite de Lehman Brothers (mi-septembre 2008), les manipulations ont aussi eu pour but, comme on pouvait le suspecter, de cacher le fait que la banque devait s'acquitter d'une prime de risque pour emprunter sur le marché interbancaire.

L'enquête conduite par les autorités de surveillance conclut que des dirigeants et des employés sur trois continents ont tenté, durant plusieurs années, de manipuler les taux d'intérêt qui servent de référence pour leur propres opérations commerciales, pour celles d'autres établissements et pour protéger leur réputation durant la récente crise financière. Ces pratiques répréhensibles étaient généralisées et régulières.

De telles appréciations ne laissent guère planer de doutes sur l'ampleur des méfaits commis. On peut en déduire quelques points importants.

## Etonnement toujours renouvelé

Une nouvelle fois, on ne peut pas faire confiance aux grandes banques. Elles prétendent qu'il existe en leur sein des murailles de Chine (*Chinese Walls*) qui doivent éviter les conflits

d'intérêts. Par exemple, dans le cas du Libor, entre la gestion de la trésorerie, chargée de communiquer les informations relatives aux taux pratiqués sur le marché interbancaire, et le négoce, où sont achetés et vendus les produits financiers indexés sur le Libor. Or les enquêtes des autorités de surveillance montrent que ces murailles de Chine n'avaient nullement l'étanchéité proclamée. D'où cet étonnement toujours renouvelé de constater à quel point des personnes peuvent se moquer des règles professionnelles les plus élémentaires par simple et pure cupidité.

Malgré l'amende salée infligée, les problèmes de Barclays ne sont pas terminés. Les considérations relevées dans les rapports d'enquêtes des autorités britanniques et américaines contiennent une foule d'informations – en particulier quand et de combien les taux Libor ont été manipulés – qui pourraient permettre à des personnes lésées d'engager des actions contre la banque, et même, aux Etats-Unis, des «*class actions*». Par ailleurs, les enquêtes se poursuivent à l'encontre d'autres établissements.

Enfin on est toujours en attente de savoir quelles mesures seront prises pour

éviter à l'avenir que les taux de références pour la livre

anglaise, l'euro, le yen, le dollar, le franc etc. ne

puissent plus faire l'objet de manipulations.

## Ces migrations dont nous sommes en partie responsables

Charlotte Robert • 30 juin 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/20948>

### **Des chiffres qui affolent à situer dans leur contexte et dans leurs causes**

Lundi 18 juin, le Haut Commissariat pour les réfugiés annonçait un chiffre record pour 2011: 800'000 réfugiés et 4'300'000 personnes déplacées. Et pour avril et mai, il comptabilisait entre autre 100'000 déplacés au Nord Kivu. Plutôt que de se lamenter et de se barricader contre ce phénomène, c'est à ses causes qu'il faut s'attaquer et celles-ci sont multiples.

Les perturbations climatiques touchent plus sévèrement les pays tropicaux que les pays à climat tempéré. Sous les tropiques, l'alternance d'une saison sèche et d'une saison des pluies rythme l'agriculture. Si la pluie qui a déclenché la germination n'était qu'une fausse joie, toute la récolte est perdue. Et les plantes vivrières, mais également le café, le cacao et le thé ne peuvent survivre sans ce rythme. Les images satellites montrent très bien que la ceinture de nuages de la mousson est en train de se déliter complètement. La montée des océans a déjà

rendu incultivable une grande surface du Bangladesh. Les 150 millions de Bengalis devront bien fuir leur pays quand celui-ci aura disparu sous les eaux. L'échec de Rio +20 n'est hélas pas prometteur.

Les Suisses, les Occidentaux ont une responsabilité directe dans les migrations. Nombreuses sont nos politiques – ou nos comportements de consommateurs – qui les provoquent. Par exemple la liberté totale laissée aux multinationales dans leurs activités à l'étranger. En 2011, la Colombie a de nouveau battu le record des syndicalistes assassinés: 29 sur un total de 76. Cela fait dix ans que Total, Nestlé et Coca-Cola sont sur le banc des accusés. Dans les années 70, les Nations Unies avaient amorcé les négociations d'un code de conduite des multinationales. La Suisse s'y est opposée avec acharnement et ce code est devenu volontaire. Mais la situation a empiré avec les besoins croissants en pétrole et minerais et avec la privatisation. Dans les années 70, la Suisse abritait la

majorité des sociétés de négoce des produits de base agricoles; maintenant elle accueille aussi les multinationales de l'extraction.

La Suisse signe des accords de protection des investissements avec les pays en développement. Ces accords ont pour but de protéger les investissements suisses et ainsi d'encourager des entreprises de notre pays à investir au Sud. Mais il faut savoir que ces accords exigent le rapatriement de tous les bénéfices et l'exonération d'impôts. Et parallèlement, la Suisse accorde des aides budgétaires à ces pays et les encourage à améliorer la collecte des impôts! Seule l'Inde a obtenu que 10% des impôts restent chez elle.

En matière d'exportations d'armes, la Suisse n'est pas un acteur important. Cependant, en rapport avec le nombre d'habitants, nous surpassons les Etats-Unis de 20% (chiffres SIPRI<sup>6</sup> pour 2011, en dollars constants 1990). La loi interdit que ces armes soient vendues à des pays en guerre. Mais depuis

la guerre du Biafra entre 1966 et 1970, il ne se passe pas une année sans un scandale. On peut arguer qu'en chiffres absolus, les quantités d'armes vendues ne créent pas de vagues de migrations. Cependant, le contrôle par le Secrétariat d'Etat à l'économie de leur utilisation finale est loin d'assurer qu'elles ne vont pas tuer.

Plus insidieuse mais très efficace, la politique fiscale a pour conséquence de métropoliser les pôles économiques, c'est-à-dire d'attirer un maximum d'activités économiques dans certaines régions – ceci est aussi le cas dans l'Union européenne – sans égard aux infrastructures nécessaires ni aux capacités humaines disponibles. L'arc lémanique par exemple, ou la région

zurichoise, offrent des conditions fiscales attrayantes aux entreprises étrangères sans guère se soucier de l'impact sur les logements, sur les transports et de l'importation de personnel étranger. Les pays en voie de développement réclament depuis des décennies une meilleure répartition du développement industriel. On leur a toujours répondu que c'était là l'affaire du secteur privé. Mais les gouvernements, centraux et cantonaux, ont leur part de responsabilité dans ce déséquilibre.

Et la cerise sur le gâteau: le secret bancaire. Combien de millions «*planqués*» dans nos banques par des dictateurs étrangers ont été détournés des buts auxquels ils étaient destinés: le développement

social et économique. Les règles sur le devoir de diligence des banques sont totalement insuffisantes. C'est seulement à la chute d'un de ces prédateurs qu'on se rend compte qu'un pays a été saigné. Cet argent aurait dû servir à la formation, à la santé, au financement des infrastructures sans lesquelles, les entreprises étrangères ne viennent pas et donc ne créent pas de place de travail.

La liste est encore longue. Il est évident que si nous continuons à exploiter sans merci les pays du sud qui n'ont pas d'armes pour se battre dans la jungle économique, les êtres humains qui en sont les victimes n'ont d'autre choix que de s'exiler.

## Liens

1. <http://www.domainepublic.ch/pages/1960#>
2. <http://www.are.admin.ch/dokumentation/00121/00224/index.html?lang=fr&msg-id=31226>
3. <http://www.initiative-pour-le-paysage.ch/>
4. [http://www.parlament.ch/f/suche/Pages/geschaefte.aspx?gesch\\_id=20100019](http://www.parlament.ch/f/suche/Pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20100019)
5. <http://www.domainepublic.ch/articles/19911>
6. <http://www.sipri.org/>
7. <http://www.admin.ch/ch/f/pore/va/19921206/can388.html>
8. <http://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis363.html>
9. <http://www.admin.ch/ch/f//pore/vi/vis380.html>
10. <http://www.admin.ch/ch/f/ff/2012/5231.pdf>
11. <http://www.zeit.de/2012/25/CH-Krise/komplettansicht>
12. <http://www.zeit.de/2012/26/CH-Interview-Maurer/komplettansicht>
13. <http://www.news.admin.ch/dienstleistungen/00009/index.html?lang=fr&event-id=4157>
14. <http://www.blick.ch/news/politik/buergerliche-reagieren-auf-eu-druck-id1920387.html>
15. <http://www.electricite.ch/fr/extensions/news/news-detail/news/vse-praesentiert-drei-wege-in-die-stromzukunft.html?cHash=9035644ddaebf752ee4e33c604dcf942>
16. [http://www.swissolar.ch/fileadmin/files/swissolar/medientexte/2012/PV-Tagung/120322\\_Swissolar\\_comm-presse\\_web\\_fr.pdf](http://www.swissolar.ch/fileadmin/files/swissolar/medientexte/2012/PV-Tagung/120322_Swissolar_comm-presse_web_fr.pdf)
17. <http://www.infosperber.ch/Artikel/Umwelt/CKW-plant-das-dummste-Solarkraftwerk-der-Schweiz>